

## RESTAURATION SCOLAIRE RENTREE 2024-2025

### **FONCTIONNEMENT :**

Le service de restauration fonctionne avec un système de gestion informatisée : tous les élèves qui prennent des repas, même un seul dans l'année, doivent posséder un badge à code barre numéroté. Ce badge ouvre un compte personnel à chaque élève. Ce badge sera renouvelé chaque année et le coût sera inclus dans la facturation annuelle.

### **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :**

D'une année sur l'autre, les soldes sont conservés. Les comptes doivent être approvisionnés pour la rentrée.

Le règlement des repas s'effectuera par chèque libellé au nom de OGGS EMILIE DE RODAT portant OBLIGATOIREMENT au dos le NOM, LE PRENOM ET LE NIVEAU DE LA CLASSE DE L'ELEVE. Pour le renouvellement du crédit repas en cours d'année, les chèques ainsi libellés, peuvent être déposés AVEC ENVELOPPE dans la boîte aux lettres ou directement à l'ACCUEIL de l'école. AUCUNE SOMME EN LIQUIDE NE DOIT ETRE DEPOSEE DANS LA BOITE AUX LETTRES. Les règlements en espèces seront déposés et enregistrés au SECRETARIAT de 8h15 à 17h15. Vous pouvez également utiliser le service de paiement en ligne [emilie31.parentdeleve.net](http://emilie31.parentdeleve.net) (uniquement pour le paiement des repas).

**Le prix** du repas est fixé à **5,70 € pour les classes maternelles et élémentaires**. En début d'année, nous vous conseillons de faire un versement minimum de 10 ou 20 repas sur le compte de vos enfants. Si vos enfants mangent occasionnellement, un versement minimum de 4 à 5 repas semble judicieux.

**Attention :** Le principe de la commande des repas au jour le jour reste maintenu mais tout repas commandé le matin et non décommandé avant 9h30 (auprès de l'accueil) sera facturé.

### **PAIEMENT EN LIGNE**

Les informations que vous pouvez lire sur le site concernant les passages à la cantine, à la garderie (classes maternelles uniquement) ne sont pas en temps réel. Nous transmettons les passages en principe le soir après 16 heures pour la cantine, le lendemain pour la garderie.

**Le service de paiement en ligne [emilie31.parentdeleve.net](http://emilie31.parentdeleve.net) vous permet de vérifier régulièrement les passages à la cantine et à la garderie de votre (vos) enfant (s) et de mettre les comptes à jour. Même si vous ne payez pas par CB consultez régulièrement le site pour vérifier les passages. Aucune réclamation ne sera prise en compte 2 jours après une fin de mois. Les paramètres de connexion seront envoyés fin août par SMS (nouveaux parents), ceux utilisés en 2023/24 sont toujours valables.**

Pour les parents séparés, chaque parent pourra avoir accès aux mêmes informations.

**Consultez régulièrement le site internet « [rodad.fr](http://rodad.fr) » afin de prendre connaissance des dernières informations.**